

AU FIL DU TEMPS

JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°2 ANNÉE 2022



Pays : France

Région : Ile de France

Département : Yvelines

Arrondissement : Mantes-la-Jolie

Canton : Bonnières sur Seine

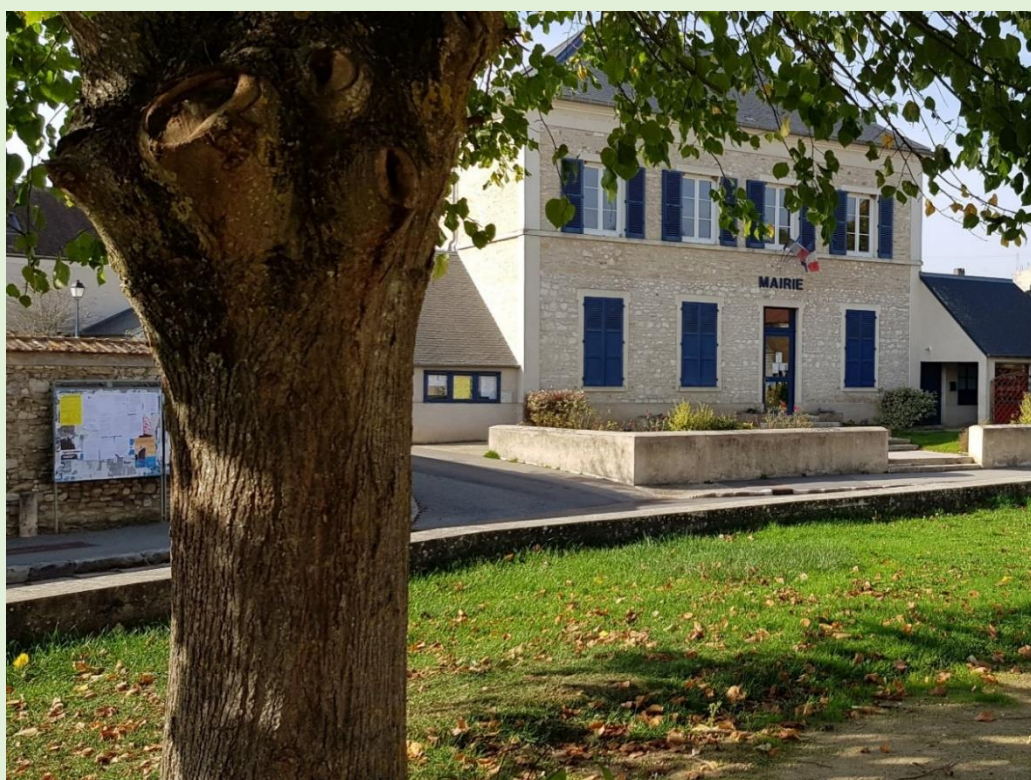
Code commune : 78325

Code postal : 78580

Population : 609 habitants

Superficie : 7,77 km²

Maire : Jean-Claude Langlois



**L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL
ET UNE BONNE ANNÉE 2023 !**

Table des matières

EDITORIAL	4
INFORMATIONS MUNICIPALES	5
COMPTES-RENDUS DES CONSEILS	5
TAXE FONCIERE 2022 DECRYPTAGE	6
LES NOUVEAUX AGENTS A JUMEAUVILLE	7
LES ECONOMIES D'ENERGIE REALISEES DANS LE VILLAGE	7
ÉCLAIRAGE PUBLIC ET CHAUFFAGE.....	7
LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE	8
REGENERATION DU COURS DE TENNIS.....	8
AIRE DE JEUX DES ENFANTS.....	8
AIRE DE STATIONNEMENT VELOS.....	8
LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS.....	9
AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE	13
14 JUILLET 2022.....	13
11 NOVEMBRE 2022.....	13
20 NOVEMBRE 2022 : HOMMAGE A UNE DAME DE CŒUR : MARIE-LAURENCE FEVRE.....	13
20 JANVIER 2023 COLLECTE DE SAPINS.....	14
NAISSANCES.....	14
MARIAGES / PACS.....	14
DECES.....	14
LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS : NECESSAIRE POUR LES INSCRIPTIONS AU BAC ET PERMIS DE CONDUIRE.....	14
ÉLECTIONS LEGISLATIVES 2022 RESULTATS SUR JUMEAUVILLE.....	15
VILLAGE FLEURI	16
COMMISSION ACTIONS SOCIALES	16
NOS ACTIONS.....	16
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN.....	16
NOTRE VILLAGE NOTRE REGION	17
VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES SUR LE SITE DE L'ANTS C'EST GRATUIT ET SECURISE !	17
RETROUVEZ TOUT SUR LA DIGITALISATION DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES SUR LE SITE DE L'ANTS.....	17
COHABITATION CHASSEURS / RANDONNEURS EN PERIODE DE CHASSE	18
RAPPEL DES PERIODES ET HORAIRES DE CHASSE ARRETE N°78-2022-05-20-00004.....	18
PRECONISATIONS DES CHASSEURS AU NIVEAU NATIONAL.....	18
PRECONISATION DES RANDONNEURS AU NIVEAU NATIONAL.....	19
CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE	20
GESTES CITOYENS & ECOLOS	21
GRAND PARIS SEINE & OISE (GPS&O) :	21
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET).....	21
ADEME DES CONSEILS ET DES AIDES POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE	22
PICS DE CONSOMMATION ELECTRIQUE : LES APPAREILS A EVITER OU A DECALER.....	22
POUR SUIVRE VOTRE CONSOMMATION.....	22
DECHETERIES : PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER ET CONDITIONS D'ACCES	25

COLLECTES POUR JUMEAUVILLE	26
LE TRI : UNE SOLUTION ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE	26
STOP AUX LINGETTES ELLES SONT INDIGESTES	28
ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE	29
RELAIS PARENTS ENFANTS	29
VIE SCOLAIRE	30
LES MATINEES D'ÉVEIL	32
VIE ASSOCIATIVE	33
LES ARTS JUMEAUULLOIS	33
L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS.....	34
LA BIBLIOTHEQUE	35
FETES ET ANIMATIONS	36
JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	37
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE.....	38
TENNIS.....	39
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78.....	40
YOGA	41
DANSE ORIENTALE	42
TAI JITSU	43
TEMPO	43
LES PROFESSIONNELS	44
NUMEROS UTILES.....	46

Comité de rédaction :

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie-Laure LAROCHE,
Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,

Imprimé et distribué par nos soins en 330 exemplaires, en décembre 2022 à la Mairie de Jumeauville

Editorial



Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, mais pour beaucoup la morosité est de mise, la crise sanitaire fait toujours partie de notre quotidien, même si nous avons appris à vivre différemment.

Vue la conjoncture actuelle, l'heure est à faire des économies.

Malgré de gros efforts pour diminuer les dépenses de fonctionnement avec un budget très très serré, nous nous efforçons quand même de faire fonctionner la commune au mieux. Le budget reste équilibré malgré la flambée des prix.

J'ai décidé de supprimer mes vœux, il ne sera pas installé de décorations de Noël dans les rues, seules des guirlandes seront posées sur la Mairie et dans le tilleul de la place. Avec les Conseillers nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin.

Avant de conclure, je remercie l'équipe d'élus qui m'accompagne en cette période difficile, les agents de la Mairie, toujours à votre service, et les enseignants.

Je ne peux m'empêcher en abordant l'école d'avoir une pensée pour Marie-Laurence.

Merci aux associations qui perdurent comme elles peuvent avec le soutien de leurs adhérents.

Merci à tous les artisans jumeauvillois qui sont venus gracieusement faire des travaux d'entretien et de réparations sur les bâtiments communaux.

Pour terminer, je vous souhaite une très belle année 2023. Remplie de joies familiales, de convivialité, de bonheur partagés, et surtout de vivre dans un pays fidèle à sa devise

« Liberté, Égalité, Fraternité »

Mais surtout prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Amicalement.

Le Maire,

Jean-Claude Langlois

Informations Municipales

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes-rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville, après leur validation au conseil suivant.



N'hésitez pas à les consulter pour plus de détails sur le site de la mairie : <http://mairie-jumeauville.fr>

Les procès-verbaux des conseils municipaux ne sont plus affichés sur les panneaux municipaux dans le village, seule la liste des délibérations est affichée suite à la réforme ci-dessous :

Réforme sur la publication des actes en vigueur au 1er juillet 2022

En application de l'article 78 de la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 a pour objet de moderniser, simplifier, clarifier et harmoniser les règles et les formalités qui régissent la publicité, l'entrée en vigueur et la conservation des actes pris par l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements toutes strates confondues.

Aussi, **depuis le 1^{er} juillet 2022, la publication dématérialisée des actes devient la norme.** Les formalités de publicité des arrêtés (y compris pour l'urbanisme) et délibérations doivent se faire sur le site internet de la commune.

Lors de sa séance du 28 juin 2022, le conseil municipal a décidé d'adopter la publicité des actes de la commune sur le site Internet et sur papier disponible en mairie de manière permanente et gratuite.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Juin 2022 N°15

0. Compte-rendu du conseil municipal du 5 Mai 2022 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 5 Mai 2022
1. Tarifs communaux : Salle Polyvalente, cimetière communal, cantine scolaire, garderie municipale, publicité dans le bulletin municipal, droit de place pour les commerces ambulants, repas du 13 juillet 2022
2. Publication des actes
3. Numérotation de rue

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Septembre 2022 N°16

0. Compte-rendu du conseil municipal du 28 Juin 2022 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 28 Juin 2022
1. Décès d'un agent
2. Création d'emploi permanent et modification du tableau des effectifs
3. Règlement de location de la salle polyvalente

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Octobre 2022 N°17

0. Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 Septembre 2022 : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 20 Septembre 2022
1. Correspondant incendie et secours
2. Rapport d'activité 2021 et compte administratif 2021 de la CU GPSEO
3. Provisions sur créances

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Novembre 2022 N°18

0. Compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2022 : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2022
1. Décision modificative n° 2
2. Dépenses d'investissement crédits budgétaires
3. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée au 1^{er} janvier 2023
4. Logement communal – 101 Grande rue
5. Classe verte
6. Sobriété énergétique
7. SEY – Rapport d'activité 2021

ARRETE du Maire 2022-10-01

Instauration d'un sens prioritaire de circulation sur la commune, rue de Goussonville (priorité aux véhicules montants).



TAXE FONCIERE 2022 DECRYPTAGE

Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation du montant de votre imposition :

- 1) Augmentation des bases d'imposition décidée par l'État de 3,4 % qui se répercute sur l'ensemble des impôts fonciers des contribuables français ;
- 2) Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties fixé à 6 points, instauré en février 2022 par GPSEO ;
- 3) Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties augmenté de 3,5 points par la commune.

Mais, suppression totale ou progressive de la taxe d'habitation et de la taxe audiovisuelle

La commune a toujours essayé de limiter les augmentations d'impôts pour ses administrés.

- En 2021, du fait de la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la taxe foncière sur le bâti (TFB) est transférée aux communes, diminuée d'un coefficient correcteur basé sur le taux communal 2017. Ceci afin de compenser la diminution de recettes pour la commune, or, le transfert de la TFB départementale avec l'application du coefficient correcteur ne suffisait pas à combler les recettes attendues si la taxe d'habitation était toujours en vigueur. C'est pourquoi une augmentation de 1,5 point a été votée en 2021 et une de 3,5 points en 2022 par la commune, mais, plus d'augmentation départementale (pour mémoire, en 2016, le Département avait voté une augmentation de 5 points).
- De plus, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État diminue chaque année du fait qu'elle est calculée en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal des habitants, qui est élevé à Jumeauville.

Le potentiel fiscal est un indicateur qui permet de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres. Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant de l'impôt qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Aujourd'hui, la commune est encore en-dessous du taux moyen de la strate nationale des communes de 500 à 2000 habitants :

2021	Foncier bâti	Foncier non bâti
Jumeauville	25.08 %	25.50 %
Communes de même strate	34.89 %	43.76 %

Ainsi, la commune est pénalisée car elle n'a pas augmenté les impôts régulièrement chaque année et que la compensation de l'État diminue tous les ans compte tenu du potentiel fiscal de ses habitants.

LES NOUVEAUX AGENTS A JUMEAUVILLE



Marine a commencé à travailler auprès des enfants à l'âge de 19 ans pour payer ses études sur Paris. Elle a été animatrice pendant 11 ans, puis il y a 3 ans elle a commencé en tant qu'ATSEM pour la ville des Essarts-Le-Roi.



Florent nous a rejoint en mai 2022, il s'occupe des locaux de l'école et de nos espaces verts dans la commune. Il a auparavant travaillé dans différents domaines, tel que la poissonnerie, espaces verts, ou entretien des locaux.

Marine habite depuis 5 ans notre belle commune, elle nous a rejoint à l'école depuis la rentrée scolaire en septembre 2022.

bienvenue

LES ECONOMIES D'ÉNERGIE REALISEES DANS LE VILLAGE

Éclairage public et chauffage



Dans les petites rues de Jumeauville, GPSEO a installé des lanternes avec des ampoules de type « LED » permettant une économie d'électricité. L'intensité lumineuse est diminuée de 70% à partir de 23h.



Dans la Grande Rue, des lanternes de même type seront installées après l'enfouissement des réseaux dont la réalisation n'est pas encore fixée par GPSEO.

- L'éclairage de l'église et du lavoir ont été éteints.
- L'éclairage de la cour de l'école a été réglé de façon à n'éclairer que pendant les horaires de présences.
- Après délibération au conseil du 29 novembre, l'éclairage public sur toute la commune sera éteint de 23h à 5h.
- Les illuminations de Noël seront limitées à la mairie et au tilleul sur la place du village.
- La température a été baissée dans les locaux communaux et à l'école.

LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

Régénération du cours de tennis

Le terrain de tennis de la commune présentait quelques défauts préjudiciables aux joueurs bien que le terrain soit sain, selon l'entreprise chargée de la réfection.

Une opération de démoussage en profondeur était recommandée afin de permettre au court de retrouver sa porosité initiale, de supprimer les risques d'accidents dus aux glissements et d'éviter le délitage lié au gel des mousses humides incrustées dans le béton poreux. Cette opération était également nécessaire pour une bonne accroche de la peinture.



Un ragréage a été effectué à base de résine pour colmater les zones abimées avec application d'un voile de résine pour fixer les grains de porphyre. Pour finir, une peinture générale « spéciale tennis » a été appliquée.

Ces travaux ont été financés par la commune, le fonds de concours de GPSEO et un don de la section « tennis » de Jumeauville loisirs.



Aire de jeux des enfants



Pour la sécurité des plus petits, le revêtement en copeaux de bois de l'aire de jeux a été renouvelé.

Aire de stationnement vélos



Dans le cadre de la stratégie de déploiement de l'offre de stationnement cyclable de GPSEO, des arceaux vélo, modèle trombone, ont été installés sous le tilleul de la place de la mairie, à l'école et derrière la mairie.



Les travaux de l'église Saint-Pierre-Es-Liens

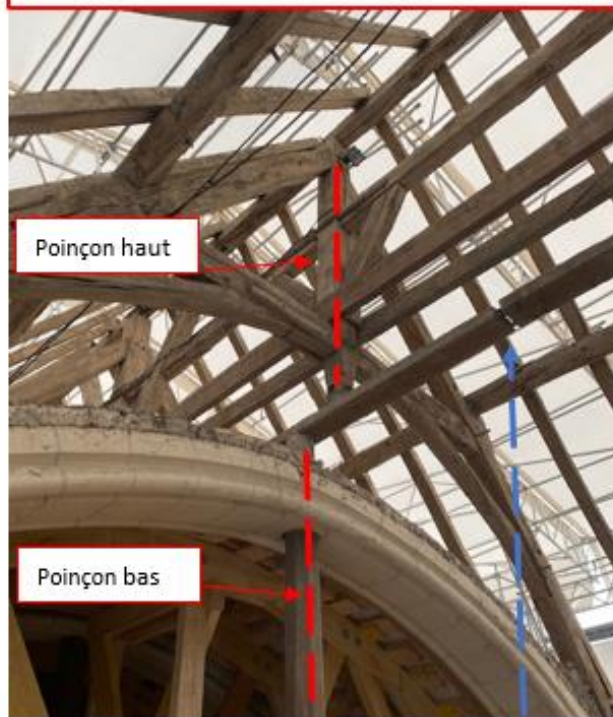
L'opération de restauration est commencée

Dès le mois de juillet, vous avez pu voir l'échafaudage parapluie se draper autour de l'église.

Les tuiles déposées, laissent apparaître une charpente en très mauvais état et on peut constater les désordres engendrés par la reprise de la charpente réalisée lors de précédents travaux en 1899.



Détail du décalage de l'alignement des poinçons.



Lisse longitudinale de faible section pour reprise du décalage

A cette occasion le poinçon bas et l'entrait ont été repris probablement à cause d'un affaissement global de la charpente vers l'Ouest. La partie masquée par la voûte a été laissée en l'état en conservant son basculement vers l'Ouest alors que le poinçon et l'entrait ont été remplacés pour que le poinçon soit vertical.



Des pièces de bois de faible section, très fragiles et n'assurant pas la transmission des efforts ont été mises en œuvre. Au moment de ces travaux une voûte maçonnée a été créée en appui sur les murs de façade. Cette voûte menaçait de s'effondrer, ce qui a conduit à la nécessité de déposer les deux premières travées depuis la façade Ouest en 2020.



Compte-tenu de ces constatations très alarmantes pour la sécurité de nos habitants, la conception de la charpente est à corriger. Il est nécessaire de réaligner les poinçons hauts et les poinçons bas. L'assemblage sera réalisé de façon



traditionnelle de manière à être capable de transmettre des efforts de traction. La voûte maçonnée sera déposée au profit d'une voûte lambrissée. Cette dépose permettra de décharger l'ensemble de la structure et de supprimer les poussées horizontales vers le pignon de la rue.



PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX EGLISE NEF - TOITURE - VOÛTE								
COÛT DE L'OPÉRATION HT								
Travaux		734 967,78						
Architecte		84 521,28						
SPS et CT		22 049,03						
Ingénieur		17 397,00						
Total Opération HT		858 935,09						
Répartition en 2 Exercices : 2022/2023								
Phase 1				Phase 2				Total subventions publiques
Total Phase 1		536 260,48		Total Phase 2		322 674,61 €		
Subventions				Subventions				
DETR 2020		117 000,00 €						117 000,00 €
Conseil Départemental		85 000,00 €		Conseil Départemental		85 000,00 €		170 000,00 €
DSIL		167 745,00 €		DSIL		157 255,00 €		325 000,00 €
Conseil Régional		130 372,00 €		Conseil Régional		58 672,00 €		189 044,00 €
Total Fonds Publics		500 117,00 €				300 927,00 €		801 044,00 €
Pourcentage d'aide publique		Dérégation Préfet à 6,74 % 93,26%				93,26%		
Part communale H.T.		6,74% 36 143,48 €		Part communale H.T.		6,74% 21 747,61 €		57 891,09 €

ET

La Fondation du Patrimoine, une fondation au service de la sauvegarde du patrimoine.

La Fondation du Patrimoine nous aide dans la collecte de fonds pour mener à bien les travaux de restauration de l'église. Donner à la fondation, c'est l'assurance que les fonds seront bien destinés à notre église. **Il est encore temps avant la fin de l'année de bénéficier d'une réduction d'impôts à payer sur les revenus 2022** (particuliers : 66 % du don – Entreprises : 60 % - Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don, la mairie n'étant pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux).

Le patrimoine appartient à tous. Pour contribuer à la rénovation de l'église de Jumeauville, vous pouvez faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/74624 ou par courrier (bon de souscription à découper page suivante).

La collecte de fonds est toujours en cours, elle viendra minorer la part communale. Nous comptons sur vous tous pour assurer une large diffusion du bon de souscription.

A ce jour, le montant des dons s'élève à 17 731 €.

Nous remercions chaleureusement tous les donateurs de leur générosité.

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondations du patrimoine-Purpolis 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

► Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans la charte Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur   



MAIRIE DE JUMEAUVILLE
72 Grande rue
78580 Jumeauville
mairie.jumeauville@wanadoo.fr
www.mairie-jumeauville.fr

FONDATION ► Je donne !



DU PATRIMOINE
Pour la restauration de

L'église
Saint-Pierre-ès-Liens
de Jumeauville
Yvelines



Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintPlus - Ne pas jeter sur la voie publique

► Nos partenaires



► DESCRIPTION DU PROJET

◆ UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE

L'église bâtie en l'an 800, dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens fut brûlée par les protestants le 15 juillet 1585, en même temps que le château situé au-dessus. La tradition rapporte que Guillaume "le bâtard", plus tard "le Conquérant", séjourna longtemps dans ce château. Reconstituée sur les mêmes fondations, l'église actuelle fut érigée en 1807. Cet édifice continue la tradition des clochers romans de campagne, haut et massif en forme de tour à base carrée, coiffé d'une bâtie. On y accède par un long escalier qui mène à un caquettoir latéral très fermé. Le mobilier et les retables classés possèdent des éléments remontant au XVIème siècle. Des pierres tombales interrompent le pavage de tommettes à l'entrée du choeur. L'une d'entre elles recouvre les restes du noble "Tehan de Fredet", seigneur du Jumeauville et du Bois Haut-Rosay. En levant les yeux vers les lourds retables, on remarque de massives colonnes cannelées, des frontons brisés, des draperies de plâtre et une surprenante frise de tête. On remarque également le vitrail du XIVème siècle et l'importance du maître-autel. Le 31 juillet 1766, la chaire et le banc d'oeuvre construits par un menuisier du village voisin, ont été installés à la place qui est encore la leur aujourd'hui.

◆ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE ET URGENTE

Aujourd'hui, cette église qui a fièrement traversé les siècles et les guerres a besoin de votre aide. Le travail du temps sur la pierre la fragilise, des travaux de restauration doivent être entrepris. Pour assurer la sécurité des personnes, un arrêté de péril et de fermeture de l'église a été pris dans l'attente de procéder à des sondages et des relevés complémentaires de la structure, de la charpente et des fondations.

Des travaux permettant la sécurisation de la voûte ont été réalisés en septembre 2020. Cette voûte présentait des désordres importants qui ont conduit à la nécessité de déposer deux travées très proches de la façade. Ces désordres ont généré sur l'un des pignons des poussées horizontales risquant à terme sa chute sur la voie publique. A la suite de ces travaux, l'église sera réouverte aux cérémonies et processions. De plus, des concerts Gospels, déjà organisés au profit du Téléthon lors des années précédentes, pourront être renouvelés.

Montant des travaux	800 000 €
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	Deuxième semestre 2021



Cherchez-vous ? Fondation du patrimoine

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Et l'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substantiels à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74624

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.
 Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
 Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

14 Juillet 2022

Après cette longue période de COVID où toutes les manifestations ont dû être interrompues, le conseil municipal a souhaité réorganiser à l'occasion de la Fête Nationale un moment de convivialité et de rencontre pour tous les jumeauvillois.

Une centaine de personnes étaient présentes (enfants et adultes confondus) et le beau temps était aussi de la partie.

Après l'apéritif organisé par « fête et animation », le conseil municipal avait fait le choix du tout fait maison pour le buffet, et les convives ont semblé apprécier.

Le repas s'est poursuivi par une soirée dansante sous les étoiles, animée par un DJ fort sympathique.

Merci à tous pour cette magnifique soirée qui nous a permis de retrouver les habitudes bousculées par les 2 années de Pandémie.



11 Novembre 2022



A l'occasion du 11 novembre, les membres du conseil municipal et bon nombre de jumeauvillois se sont réunis au cimetière pour ensuite partager un moment de convivialité à la salle communale. Les enfants ont contribué à la cérémonie et ont en chœur énoncé « *mort pour la France* » après chaque nom de nos combattants jumeauvillois annoncé par Monsieur le Maire.



20 novembre 2022 : Hommage à une dame de Cœur : Marie-Laurence Fèvre



Le 20 novembre dernier, de nombreux enfants et anciens élèves accompagnés de leurs parents sont venus rendre hommage à Marie-Laurence, ATSEM depuis 33 ans au sein de notre école jumeauvilloise et qui nous a quittés le 25 juillet dernier à l'âge de 52 ans.

Un Prunus cerasifera « Pissardii nigra » a été planté dans le jardin de l'école pour lui rendre hommage. S'en est suivie à la salle des fêtes une exposition de photos souvenirs de Marie-Laurence avec les enfants.





La famille vous remercie chaleureusement pour votre présence à cet hommage et pour toutes les manifestations de sympathie, d'affection et de soutien à son égard.

20 janvier 2023 Collecte de sapins

Comme l'année dernière, une collecte des sapins organisée par GPSEO aura lieu en point de regroupement **le 20 janvier 2023**.

Points de collecte :

-  **Ruelle Verte** : Parking le long de l'atelier technique communal
-  **Sortie de Jumeauville route de Maule** : Le long du terrain devant l'habitation

Vous pourrez y déposer vos sapins du 26 décembre 2022 au 19 janvier 2023.



Naissances

Date de Naissance	Nom
Né le 6 Mai 2022 à Vernon	Martin, Marie, Pierre, Grégoire BISKUP
Née le 7 juin 2022 à Clamart	Anna, Sophie, Jessica JEAN ULRICH
Né le 11 octobre 2022	Luan SIMOES DE SOUSA
Née le 12 octobre 2022	Alya, Sophanie EL BADAQUI

Rappel : La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement.

Pièces à fournir : Livret de famille ou carte d'identité + certificat.

Mariages / Pacs

Date du Mariage / Pacs	Nom
18 juin 2022	LABARTHE Jean-Baptiste et DI STEFANO Nadège
17 septembre 2022	PAZERY Richard et TOURNEUR Laurence
8 juillet 2022	ROBERT Alexandre et MAFILLE-PEAN Marguerite

Décès

Date du Décès	Nom
19 juin 2022	Monsieur Teddy DULAC
20 septembre 2022	Monsieur Jean-Baptiste LABARTHE
3 décembre 2022	Madame Lucette DUTERTRE

La déclaration de décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin.

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.

Le recensement obligatoire à 16 ans : Nécessaire pour les inscriptions au Bac et permis de conduire

Demande à faire auprès de la mairie du domicile.

Pièces à fournir : Livret de famille des parents + Carte d'identité de la personne intéressée.

Recensement dans les 3 mois dès 16 ans du jeune français.

Élections législatives 2022 Résultats sur Jumeauville

Les élections législatives permettent d'élire les députés à l'Assemblée Nationale. Ils sont au nombre de 577 et sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans renouvelable, sauf si la législature est interrompue par une dissolution (article 12 de la Constitution).

Résultats commune de Jumeauville au 2^{ème} tour – 9^{ème} circonscription

Liste des candidats	Nuances	Voix	% inscrits	% exprimés
M. Bruno MILLIENNE	ENS	125	25,77	59,81
M. Laurent MORIN	RN	84	17,32	40,19

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	485		
Abstentions	256	52,78	
Votants	229	47,22	
Blancs	5	1,03	2,18
Nuls	15	3,09	6,55
Exprimés	209	43,09	91,27

Source : <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Legislatives>

Plan de relance – [focus circo 9e circonscription : quelques exemples] :

L'AAP « Jardins partagés et collectifs »

La dotation des Yvelines est de 450 K€. L'aide minimale est de 200 K€. Le cahier des charges a été publié sur le site internet de la préfecture.

- Mureaux – transformation de toit-terrace au centre commercial Espace.

Soutien en R&D au secteur de l'aéronautique par la DGAC dans le cadre du programme d'avions « verts »

7 projets ont été retenus dans les Yvelines

- Mureaux – Pyroalliance.

DSIL relance 2020

3 projets retenus par le Préfet de région au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2020 – volet « relance ».

- Jumeauville – Restauration de la voûte et de la nef de l'église Saint-Pierre-ès-Liens pour un montant de 325 000,00 €.

Fonds de secours pour les recycleries et ressourceries

3 projets financés dont deux de la 9e circonscription :

- Ecquevilly – Association La gerbe – 11 535,00 €
- Mantes-la-Jolie – APTIMA/ressourcerie Apti'prix – 5 000,00 €.

Subventions du Conseil National du Livre

Fonds de soutien exceptionnel aux librairies pour compenser les charges fixes de deux mois de confinement : 18 projets financés pour 266 618 €.

- Houdan – La Fabrique du monde.

Plus d'informations : [Comment bénéficier des mesures ? | economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/Comment-beneficier-des-mesures)

VILLAGE FLEURI



Comme chaque année, la commune a participé au concours des Villes et Villages Fleuris (VVF) du Département. La commune a la reconnaissance de "Trois Pétales". Les résultats de cette année ne sont pas encore connus.

Nous avons mis une importance au fleurissement des entrées et du centre du village (lavoir, mairie), au réaménagement du bassin des Roises, ainsi qu'à l'entretien des divers îlots de verdure de la commune qui sont bien appréciés l'été.

Nous favorisons la plantation de fleurs vivaces et préparons des semis et des boutures pour le printemps prochain. L'arrosage est effectué avec l'eau des sources durant l'été. Ces réalisations sont destinées à embellir notre village, au coût le plus faible possible.

Nous vous invitons à participer à cette démarche en fleurissant devant chez vous.



COMMISSION ACTIONS SOCIALES

Nos actions

- Doudous aux nouveaux nés jumeauillois
- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus
- Téléassistance : Prendre contact en Mairie
- Portage des repas sur demande : Saveurs et Vie



Le colis gourmand de Noël pour les personnes de plus de 70 ans sera distribué dans la matinée du **dimanche 18 décembre**.

Nous sommes actuellement en relation avec le Conseil Départemental pour la venue sur la commune d'un " **Bus Santé**" qui viendrait certains mercredis à partir du début de l'année 2023.

Des téléconsultations, sur rendez-vous, seront organisées par du personnel médical.

A l'heure où nous éditons nous n'avons pas encore de date précise.



Numéros des membres de la Commission d'Action Sociale joignables en cas de besoin

Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38		Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92		Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59		Angela ROY - DE CARVALHO	06 42 11 22 07

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de canicule, crise sanitaire ou délestage électrique programmé, sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission. Un registre est tenu en Mairie.

Pour toute démarche administrative ou mise en place de services prendre contact en Mairie au 01 30 42 61 29.

Notre Village Notre Région

VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES SUR LE SITE DE L'ANTS C'EST GRATUIT ET SECURISE !

Retrouvez tout sur la digitalisation des procédures administratives sur le site de l'ANTS

Site : <https://ants.gov.fr/> Pour demander :

- Un passeport
- Une carte d'identité
- Un permis de conduire
- Une carte grise

Visitez aussi ce guide pratique pour un certificat d'immatriculation. Obtenir un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.



Attention aux arnaques ! Ne tombez pas dans le panneau de certains sites payants !

De nombreuses plateformes en ligne frauduleuses se disant habilitées voient désormais le jour dans le seul but d'arnaquer les usagers de la route. Concernant une carte grise, il vous est possible soit de la demander sur le site de l'ANTS, soit de faire appel à un professionnel habilité en France.

COHABITATION CHASSEURS / RANDONNEURS EN PERIODE DE CHASSE

Rappel des périodes et horaires de chasse arrêté N°78-2022-05-20-00004

Article 1 : La période d'ouverture générale de la chasse à tir, par arme à feu et à l'arc des espèces de gibier est fixée dans le département des Yvelines, de jour : **du 18 septembre 2022 à 9 h au 28 février 2023 à 18 h.**
Il existe cependant de nombreuses exceptions selon le gibier...

Préconisations des chasseurs au niveau national

<https://www.chasseurdefrance.com/decouvrir/partager-la-nature/>

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a créé un groupe de travail national « Accès et Cohabitation des Espaces Ruraux ».

Le 20 mars 2018, une première convention de partenariat avait été signée avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Deux autres conventions de partenariats ont été signées le 5 mars 2020, avec la Moutain Bikers Foundation et la Fédération Française de Cyclotourisme.

Ces conventions sont déclinées au niveau régional et départemental.

Promeneurs, randonneurs, vététistes, cavaliers et chasseurs parcourent les mêmes sentiers et chemins, en accord avec les propriétaires fonciers et chacun selon les règles propres à son activité.

Tous aspirent à exercer leur loisir dans des conditions de sécurité, de quiétude et de bonne cohabitation et ce, dans un environnement préservé. Certains peuvent le pratiquer tous les jours de l'année et les chasseurs sont eux-mêmes astreints à pratiquer uniquement le week-end et, certains jours de la semaine de septembre à mars. La chasse anticipée peut aussi se pratiquer dès le mois de juin, pour assurer une régulation du grand gibier.

A partir de septembre 2019, des panneaux de signalisation « chasse en cours » sont implantés en lisière de forêt, informant ainsi les usagers de la nature de la présence de chasseurs. Sur ces panneaux, dans certaines chasses, un QR Code est visible qui vous permet de recevoir directement sur votre smartphone les consignes en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur le chemin du bien vivre ensemble ! »



Préconisation des Randonneurs au niveau national

<https://www.ffrandonnee.fr/randonner/conseils/randonnee-en-periode-de-chasse-la-prudence-est-de-mise>

S'informer

Globalement peu de possibilité d'avoir l'information d'une chasse prévue tel jour à tel endroit, mais consultez :

- Pour les forêts domaniales, l'Office National des Forêts (ONF) met régulièrement à jour les calendriers des chasses qui y ont cours sur son site.
- Dans certains départements, les fédérations départementales de chasse ont développé un site ou une application smartphone indiquant jour et lieu des chasses programmées sur leur territoire (les applications "Jour de chasse" en Isère ou "Chasseco" en Haute-Savoie, par exemple).
- L'application [Melckone](#) permet également de connaître les chasses en cours, en temps réel.

Tentez de vous renseigner auprès de la fédération départementale concernée ou, des locales, l'ACCA (Association communale de chasse agréée), l'AICA (Association intercommunale de chasse agréée) ou la société de chasse du territoire en question.

Prêter attention

- Vous randonnez sans avoir réussi à savoir si une chasse aura lieu ?
Tendez l'oreille (les coups de feu passent rarement inaperçus) et ouvrez l'œil : la présence de voitures de chasseurs au départ du sentier ou des panneaux préviennent d'une chasse en cours. Obligatoires à l'échelle nationale uniquement pour les battues de grand gibier, ces derniers n'interdisent en rien votre passage, mais incitent à la vigilance.
Le bon sens prévaut : faites demi-tour ou trouvez un itinéraire alternatif.
- Sans signe avant-coureur, veillez aux conseils suivants :
Marcher sur les sentiers, dans les endroits fréquentés par les randonneurs, de préférence en milieu dégagé, en évitant l'aube et le crépuscule qui sont des périodes propices à la chasse.
Tâchez enfin d'être audible et visible, avec des vêtements aux couleurs vives, pourquoi pas un gilet jaune (au moins sur le sac – il n'est aucunement obligatoire), une clochette ou un sifflet pour vous signaler en cas de danger.

Bien réagir

Malgré tant de précautions, vous voilà au milieu d'une action de chasse. Que faire ? Signalez-vous dès que possible – avec le sourire – à un chasseur. C'est l'occasion d'en savoir plus sur le déroulement de la chasse (Type, étendue, durée, présence d'autres chasseurs, de chiens, etc.) et sur la conduite à tenir. Passez votre chemin (en formation groupée si vous êtes plusieurs) sans halte inutile (pique-nique, etc.), ni bruit ou agitation (pour ne pas gêner la chasse). À l'approche de chiens aboyant lors d'une battue, mieux vaut au contraire s'arrêter et attendre qu'ils s'éloignent.



CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

GPS&O-SEFO

Commune de : JUMEAUVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **05/07/2022 à 10h09** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : HARGEVILLE-ARNOUVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : POINT MOBILE JUMEAUVILLE - MAIRIE 72 grande rue EVIER CUISINE
SDP

Code point de surveillance : 0000000914 Code installation : 002000 Type d'analyse : CUNIP

Code Sise analyse : 00234202 Référence laboratoire : LSE2207-19923 Numéro de prélèvement : 07800228179

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres analysés. Les teneurs en plomb, cuivre et nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. En outre, les résultats d'analyses ne sont représentatifs de la qualité de l'eau qu'au moment du prélèvement, les conditions de soutirages d'eau antérieurs au prélèvement pouvant influencer les résultats.

(PLV-07800228179 - page : 1)

Le mardi 26 juillet 2022

Pour la Directrice générale et par délégation,
Pour la Directrice départementale et par délégation,
L'Ingénieure d'études sanitaires,

Signé

Marie-Claude GOURDET

(PLV-07800228179 - page : 2)

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>						
Cuivre	0,085	mg/L		2,0		1,0
Nickel	<5	µg/L		20,0		
Plomb	<2	µg/L		10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

Gestes Citoyens & Ecolos

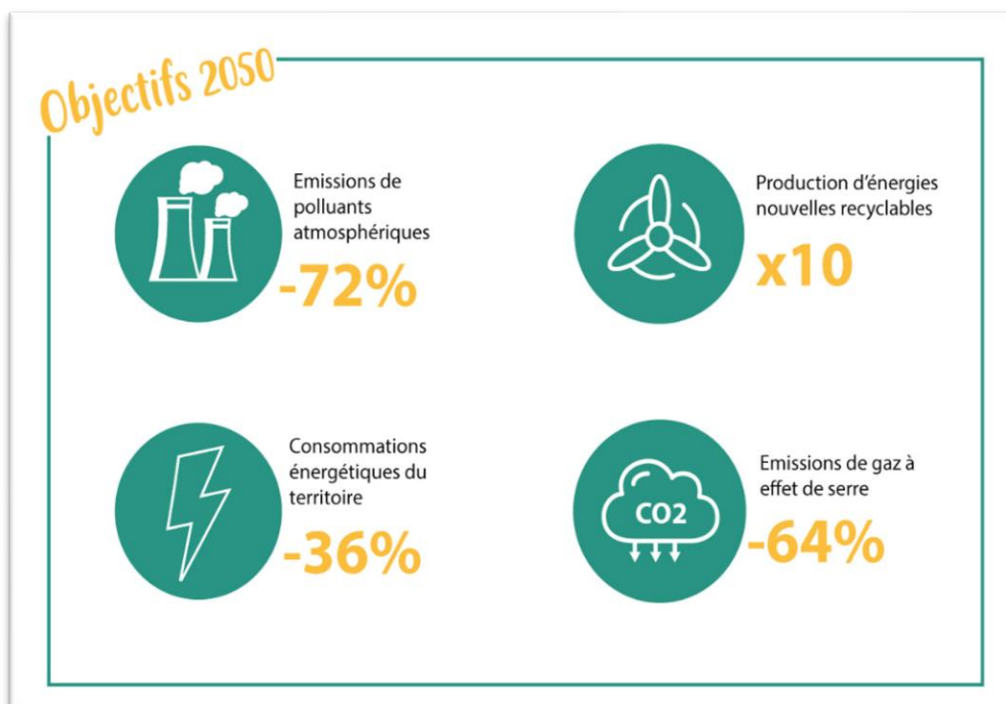
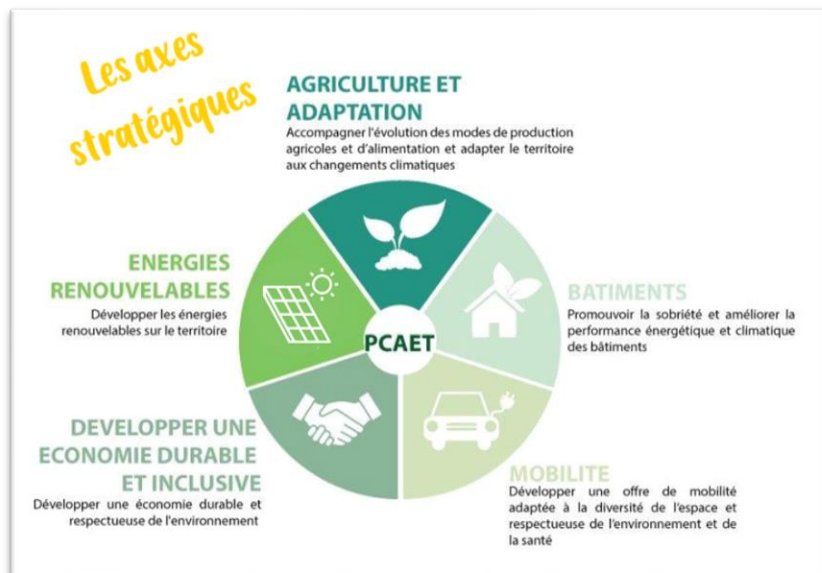
GRAND PARIS SEINE & OISE (GPS&O) : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un programme d'actions pratiques et concrètes qui découle à la fois d'une nécessité d'agir contre le changement climatique et d'une obligation réglementaire. Il prend en compte les problématiques d'évolution du climat, de qualité de l'air et d'énergie (économies et production d'énergies renouvelables ou de récupération). Il s'élabore à partir d'un état des lieux, d'orientations stratégiques, d'un programme d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

Le PCAET doit obligatoirement intégrer plusieurs thématiques :

- La maîtrise des consommations énergétiques et la réduction des énergies fossiles
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Le développement de la séquestration du carbone dans un but d'atténuation des GES
- L'amélioration de la qualité de l'air
- Le développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

Le plan climat nécessite une implication de chacun (institutions, collectivités, associations, industriels, citoyens). Son élaboration doit donc se faire de façon concertée pour garantir son succès.



Après une phase de diagnostic du territoire et une phase de co-construction en concertation avec les habitants et acteurs du territoire, un projet de Plan Climat a été retenu le 12 décembre 2019 par le Conseil Communautaire.



ADEME DES CONSEILS ET DES AIDES POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ÉNERGIE

Pics de consommation électrique : les appareils à éviter ou à décaler

Nous avons beaucoup d'équipements électriques chez nous de plus ou moins forte puissance. Quand la demande d'électricité devient très importante (entre 8 h et 13 h puis entre 18 h et 20 h), savoir ce qui demande le plus d'électricité est essentiel pour décaler la consommation. Explications sur les bons gestes à adopter en cas de risque de coupure.

Pour suivre votre consommation

<https://www.moncowatt.fr/>

Les bons gestes avec un chauffage électrique

En cas d'alerte (annonce du risque de coupure d'électricité sur [moncowatt.fr](https://www.moncowatt.fr/)), si vous n'êtes pas à la maison en journée, programmez la reprise du chauffage exceptionnellement vers 16 h et non pas juste avant de rentrer chez vous. Ainsi les radiateurs ne consommeront pas beaucoup d'électricité pour remonter la température du logement au moment où la demande est la plus importante en France (de 18 h à 20 h).

- Un logement de 90 m² avec 3 radiateurs de 2 000 W et un radiateur de 1 000 W, fonctionnant pendant 1 heure en continu pour remonter la température de 17 à 19 °C, consomme 7 kWh
- Une pompe à chaleur air/air de 3 000 W, fonctionnant pendant 1 heure en continu pour remonter la température de 17 à 19 °C dans un logement d'environ 90 m², consomme 3 kWh
- Réduire la température du logement de 1 °C permet de réduire la consommation d'énergie de 7 %. Couvrez-vous davantage pour éviter de chauffer à plus de 19 °C.

Les bons gestes dans la cuisine

Côté cuisson, utilisez plutôt les plaques de cuisson ou le micro-ondes. En effet, cuire 500 g de pommes de terre au four consomme 10 fois plus d'énergie que les cuire dans une poêle sur une plaque à induction.

Ne demandez pas la puissance maximale des plaques à induction qui peuvent alors consommer jusqu'à 3 000 W pendant plusieurs minutes.

- Un four de 2 000 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme 0,8 kWh
- Un micro-ondes de 1 500 W, fonctionnant pendant 15 minutes sur la puissance maximale, consomme 0,3 kWh
- Une plaque de cuisson vitrocéramique, fonctionnant pendant 30 minutes, consomme environ 0,45 kWh
- Une plaque de cuisson à induction, fonctionnant pendant 30 minutes, consomme 0,35 kWh
- Pensez aussi à raccourcir le temps de cuisson en couvrant les casseroles. En effet, faire bouillir 3 litres d'eau sur une plaque vitrocéramique sans couvrir la casserole consomme 0,4 kWh. En couvrant la casserole, on consomme 0,3 kWh. On économise ainsi 25 % d'énergie
- **Le conseil en plus** : Pour faire cuire des pommes de terre, on peut économiser 40 % d'électricité en réduisant la puissance des plaques de cuisson afin de conserver une eau frémissante pendant la cuisson (il n'est souvent pas nécessaire de faire bouillir à gros bouillon tout le long de la cuisson).



Côté préparation

Pour réduire encore plus votre consommation électrique, vous pouvez aussi :

- Cuisiner des proportions plus importantes que d'habitude pour n'avoir qu'à réchauffer rapidement les jours suivants. En effet, on ne consommera pas plus d'énergie si on fait cuire plus d'aliments et on évite ainsi d'utiliser longtemps les plaques de cuisson tous les jours
- Décongeler les aliments avant de les cuire en les laissant quelques heures au réfrigérateur. Petit bonus, votre réfrigérateur profitera du froid des aliments en décongélation et le moteur se mettra en fonctionnement moins souvent
- Ne pas préchauffer le four avant de débiter la cuisson d'un gâteau. Vous économisez ainsi 10 % d'électricité sur le cycle de cuisson
- Arrêter le four ou la plaque chauffante (vitrocéramique, fonte) 5 à 10 minutes avant la fin de la cuisson
- Préférer le mode chaleur tournante du four car il permet de cuire plus vite les aliments
- **Le conseil en plus** : Pour raccourcir encore le temps de cuisson de certains aliments : privilégiez l'utilisation d'une cocotte-Minute à une simple casserole.

Côté vaisselle

- Ne faites fonctionner le lave-vaisselle qu'en mode « Éco » et après 20 h. Le mode éco dure plus longtemps mais utilise de l'eau moins chaude. L'appareil aura besoin d'une puissance électrique plus faible et sur un temps plus court, en comparaison à un programme intensif qui chauffe l'eau plus fort. Un programme intensif consomme de l'ordre de 60 % d'électricité en plus qu'un programme éco.

Les bons gestes dans la buanderie

- Démarrez le lave-linge après 20 h : un cycle de lavage consomme en moyenne 0,5 kWh
- Lavez à basse température (30 °C) car la majeure partie de la consommation électrique d'un lave-linge est consacrée à chauffer l'eau
- Évitez d'utiliser le sèche-linge ou programmer son démarrage dans l'après-midi ou après 20 h : un sèche-linge à condensation de classe B, fonctionnant 1 heure 30, consomme en moyenne 1,6 kWh
- Repassez le linge dans l'après-midi ou après 20 h : un fer à repasser de 2 000 W, fonctionnant pendant 1 heure, consomme environ 1 kWh.

Les bons gestes dans le salon

- Évitez d'utiliser des lampes à incandescence et des halogènes : une lampe halogène de 150 à 500 W, fonctionnant pendant 3 h, consomme 0,03 kWh
- Éteignez complètement les ordinateurs et les consoles de jeux inutilisés :
 - Une console de jeu de 100 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme de l'ordre de 0,1 kWh.
 - Un ordinateur fixe (tour + écran) de 150 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme 0,1 kWh.
 - Un ordinateur portable de 20 W, fonctionnant pendant 1 h, consomme 0,02 kWh.

Les bons gestes dans la salle de bain

- Prenez une douche rapide pour consommer moins d'eau chaude (5 minutes maximum)
- Installez des réducteurs de débit (mousseurs) sur les robinets et pommeau de douche. C'est moins d'eau chaude donc moins besoin d'énergie pour la chauffer
- Programmez le ballon d'eau chaude pour réchauffer l'eau la nuit ou en cours d'après-midi : un ballon de 3 000 W, fonctionnant pendant 1 heure, consomme 3 kWh.

Des économies d'énergie toute l'année, c'est encore mieux !

En adoptant tous ces conseils pour décaler et réduire certaines consommations, vous allez soulager le réseau électrique les jours où la demande en électricité est trop forte (en période de grand froid par exemple). Cependant, le décalage des consommations à plus tard ne fait pas forcément faire des économies d'énergie.

Pour réduire vos dépenses énergétiques toute l'année, alors que les prix ne cessent d'augmenter, nous vous recommandons également d'autres solutions comme les travaux d'isolation de votre habitat pour réduire vos besoins de chauffage.

Retrouvez nos conseils dans le guide « Isoler sa maison ». Il existe des aides importantes pour soutenir votre investissement. Pour en savoir plus, contactez le service public de la rénovation énergétique France Rénov'.

Pensez également à remplacer :

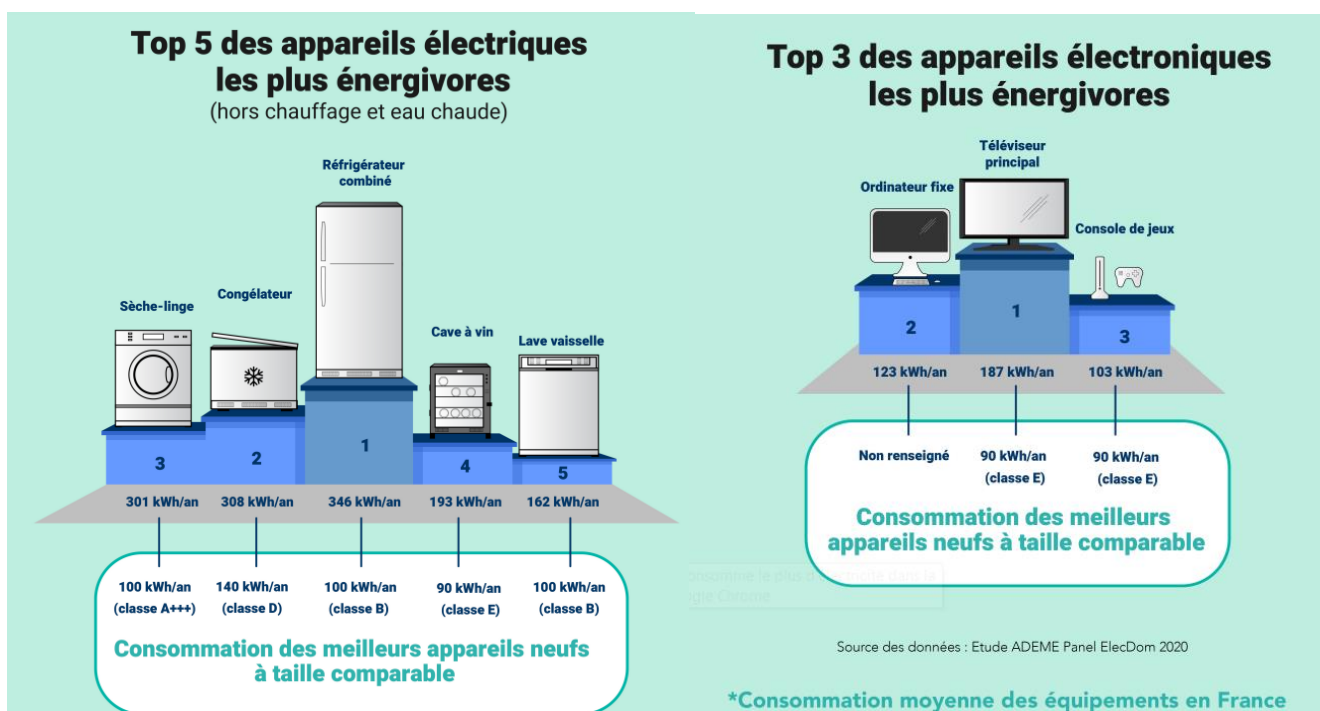
- La chaudière fioul ou gaz par des équipements fonctionnant aux énergies renouvelables
- Le ballon d'eau chaude par un chauffe-eau thermodynamique
- L'électroménager ancien par des appareils les mieux classés sur l'étiquette énergie. Évitez d'acheter des appareils surdimensionnés pour vos besoins habituels, car plus ils sont grands, plus ils consomment.

Explications pour comprendre la différence entre puissance et consommation électrique

Les appareils électriques ont besoin de recevoir une quantité d'énergie différente pour fonctionner. Par exemple, un fer à repasser a besoin de plus de puissance qu'une box pour fonctionner. Cette puissance est exprimée en Watt (W).

On parle aussi d'appel de puissance quand l'appareil est mis en fonctionnement et consomme réellement de l'électricité. En effet, Tous les appareils électriques ne fonctionnent pas en continu. Un fer à repasser consomme beaucoup d'électricité au moment où il vient d'être mis en route (pour chauffer rapidement et fortement) mais il ne va pas appeler la même puissance pendant toute l'heure de repassage. Il s'arrête de temps en temps.

On parle de consommation électrique, généralement exprimée en kWh quand on calcul la puissance appelée pendant un temps donné. Par exemple un fer à repasser de 2 000 W, fonctionnant par intermittence pendant 1 heure, consomme environ 1 kWh.



DECHETERIES : PASSAGE AUX HORAIRES D'HIVER ET CONDITIONS D'ACCES

Le 2 novembre, dix déchèteries du territoire sont passées à l'heure d'hiver. Celles de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine conservent quant à elles leurs créneaux habituels.

Plus d'informations (adresses, liste des déchets acceptés...) : <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/gerer-mes-dechets/les-decheteries-et-ressourceries>

Pour rappel, tous les habitants des soixante-treize communes de GPS&O ont accès aux douze déchèteries du territoire, quel que soit leur lieu de résidence. Dans tous les sites, **les derniers dépôts doivent se faire impérativement quinze minutes avant l'heure de fermeture annoncée.**

Rappel du mode d'emploi

- **Pièces à présenter :** carte d'accès ou pièce d'identité + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- **Véhicules autorisés :** PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) limité à 3,5 tonnes et hauteur à 1,90 m. Utilisation de bennes basculante interdite.
- **Déchets autorisés :**
 - Les métaux
 - Les papiers et cartons
 - Les textiles
 - Les gravats
 - Les végétaux
 - Le bois
 - Les déchets industriels banals (DIB)
 - Les pneus de véhicules légers déjantés, non déchirés (4 pneus maximum par dépôt uniquement à la déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie)
 - Les déchets encombrants
 - Les emballages en verre
 - Les déchets électriques et électroniques (DEEE)
 - Les radiographies argentiques
 - Les cartouches d'encre, les déchets diffus spécifiques t que peintures, vernis, teintures, colles, détergents, graisses et hydrocarbures souillés...

Attention : certaines déchèteries n'acceptent pas tous les déchets. [Rendez-vous sur gpseo.fr](https://gpseo.fr)

N° Infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Avant de jeter, pensez à :

- Donner ou à revendre (Brocante, dépôts-vente, petites annonces...)
- Réparer ;
- Ramener votre déchet d'équipement électrique et électronique en magasin en cas d'achat d'un nouveau de même type.

Une déchèterie nouvelle génération ouverte à Aubergenville

Face à l'augmentation constante des tonnages collectés et aux enjeux liés à la prévention des risques dans ses déchèteries, la Communauté urbaine vient d'achever la modernisation de sa déchèterie située à Aubergenville.

- Installations repensées en faveur de la sécurisation des personnes
- Fluidification des apports pour absorber la hausse de fréquentation
- Augmentation des capacités de stockage et des filières de tri des déchets
- Maîtrise des coûts d'exploitation (optimisation des transports...)
- Adaptabilité des sites pour mieux répondre aux évolutions de la réglementation en matière de gestion des déchets.

Cette réhabilitation a permis de collecter de nouveaux flux tels que la ferraille et le carton.

QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?



ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi après-midi

Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.
Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



EMBALLAGES RECYCLABLES

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 13 janvier (semaines paires)



VERRE

Collecte en points d'apport volontaire



DÉCHETS VERTS

Vendredi après-midi, du 17 mars au 7 juillet et du 25 août au 24 novembre



ENCOMBRANTS

23 décembre 2022

8 février, 10 mai, 15 septembre, 24 novembre, le matin

LE TRI : UNE SOLUTION ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE



Connectez-vous à gpseo.fr

Ou contactez :

INFOS DÉCHETS : 01.30.33.90.00

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17 h

COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer en vrac à côté des bacs

BONNES PRATIQUES



Dans le bac gris dans des sacs fermés.



Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.



1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)



Habitat pavillonnaire : 1m³ par foyer et par collecte / **Habitat collectif** : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

INTERDIT

Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium

Cartons mouillés

Souches, terre, cailloux, pots de fleurs (plastique ou céramique)

Electroménager, gravats, miroir/vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus



Points de collectes sur gpseo.fr, onglet Déchets.



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer en vrac à côté des bornes

BONNES PRATIQUES



En sacs fermés



Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.



En vrac, sans sac.

INTERDIT

Sacs de + de 50 litres

Cartons mouillés

Vaisselle, vitres ou céramique

NOUVEAU MEMO TRI! À CONSERVER



TOUS LES PAPIERS

AUJOURD'HUI,
100 % DES
EMBALLAGES
SE TRIENT



EMBALLAGES CARTONS
& BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

+ LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

EMBALLAGES PLASTIQUES



TUBES, POTS, BOÎTES, Gobelets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACHETS & TUBES



SACS, SACHETS, FILMS



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.



[STOP]

LES LINGETTES
C'EST
INDIGESTE

NE JETEZ RIEN DANS LES TOILETTES

Lingettes, masques, protections périodiques, cotons-tiges, gants, rouleaux de papier wc..., même dits biodégradables, se jettent à la poubelle.

Ces gestes inappropriés ont des conséquences non négligeables :

			
bouche les canalisations et détériore votre système sanitaire	besoin d'appeler un professionnel pour un dépannage coûteux	bloque l'entrée des stations d'épuration et autres ouvrages	pollue l'environnement

**ASSAINISSEMENT, AYONS LES BONS RÉFLEXES
TOUS ENSEMBLE, CHANGEONS NOS HABITUDES !**

Plus d'informations sur www.siarp.fr   



© 2022 by la jarre

Éducation et Petite Enfance

RELAIS PARENTS ENFANTS

Information aux parents et futurs parents

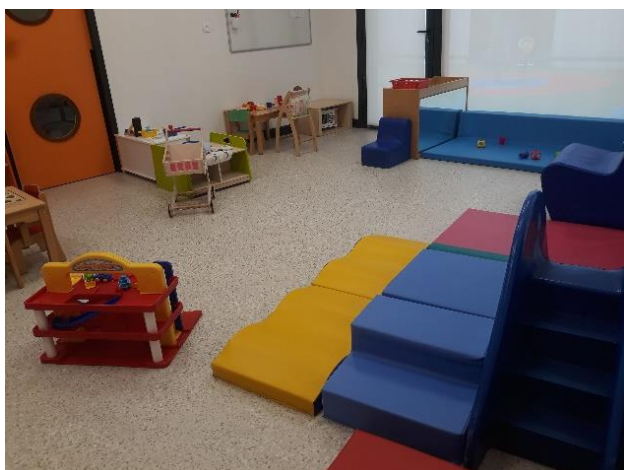
La commune de Jumeauville est adhérente au Relais Parents Enfants (RPE) de Mézières-sur-seine.

Si les Relais Parents Enfants, appelé jusqu'en 2021 Relais Assistantes Maternelles, sous l'acronyme RAM, ont été créés pour rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil individuel du jeune enfant, les accompagner dans l'exercice de leur métier et participer à leur professionnalisation, ils ont aussi pour mission **d'accompagner les parents employeurs** dans la recherche d'un mode d'accueil (Crèches, accueils individuels) et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel (Assistantes maternelles, gardes à domicile).



Aujourd'hui, l'autre grande action des RPE est menée auprès des familles. Les parents qui confient leurs enfants à une assistante maternelle ou une garde d'enfant à domicile deviennent des employeurs. Dès cet instant, ils ont un grand besoin d'informations, voire d'accompagnement pour tout ce qui concerne l'élaboration d'un contrat, leurs droits, devoirs et obligations. Sur ces questions, le RPE peut délivrer une information générale aux parents ou les orienter vers les institutions adéquates. Il peut leur transmettre les possibilités existantes sur le territoire en termes de mode d'accueil.

Il s'agit ici pour les RPE à la fois de recenser le nombre d'assistantes maternelles ou gardes d'enfants à domicile en exercice avec leurs disponibilités, et de mentionner les autres lieux d'accueils (crèches, micro crèches...). N'hésitez donc pas à prendre contact avec le RPE pour tout besoin ou interrogation.



Marie LE BELLEGO, éducatrice de jeunes enfants,
Responsable

Relais Assistants Maternels
Relais Petite Enfance Le Monde des Enfants

Rue Maurice Fricotté
78970 Mézières Sur Seine

Tél : 06.32.92.18.82. ram@mezieres78.fr

Vacances scolaires 2022-2023 (Jumeauville est en zone C)

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de Toussaint	Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		
Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.			

Horaires de l'école

Le matin, la grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours.
 Fin des cours 12h.
 L'après-midi, ouverture des portes 13h20, fermeture 13h30.
 Fin des cours 16h30 - Puis garderie jusqu'à 18h30.

Après des vacances scolaires bien méritées, la rentrée à l'école de Jumeauville s'est très bien passée, et en musique .



L'effectif de l'école est croissant (95 élèves accueillis), ce qui apporte son lot de difficultés avec des classes de double niveau assez chargées. Cependant les équipements nécessaires ont été mis en place, notamment grâce à la générosité de la commune de Maule qui nous a fait don de mobilier scolaire. **Nous l'en remercions vivement !**

De nouveaux parents délégués ont été élus : Mesdames Kerogues-Le Rolland, Pernot et Allili ainsi que Monsieur Lataillade sont les nouveaux représentants des parents.

Les équipes municipales sont toujours autant engagées, elles accueillent désormais jusqu'à 70 enfants à la cantine et jusqu'à 30 enfants à la garderie du soir.



L'apicultrice de Jumeauville a fait partager sa passion et son savoir sur les abeilles. Les enfants ont même pu déguster le délicieux miel des abeilles de Jumeauville et découvrir un nid de frelons (sans ses habitants !).



La deuxième édition de la journée Jum'O'sports a eu lieu le 22 Septembre avec un franc succès ! Les élèves ont pu s'initier à de nombreuses activités : slackline, pelote basque, tir à la corde, escalade, quilles, et même plongée !



Le 20 octobre, l'ensemble de l'équipe pédagogique a travaillé pour offrir à ses élèves une action pour la semaine du goût. Un repas a été organisé à la salle des fêtes autour de la découverte des aliments.

Le 21 octobre, juste avant les vacances de la Toussaint, les enfants étaient invités à venir à l'école déguisés pour Halloween. ***Quelle horreur !***



Il faut noter que les enfants disposent désormais d'un nouveau panier de basket, le premier ayant eu déjà beaucoup de succès. La commune, sur proposition de la commission des affaires scolaires, a débloqué un budget pour continuer à équiper au mieux l'école.

Programme des festivités de Noël pour nos chers enfants :

- Remise de cadeaux le vendredi 9 décembre
- Un spectacle le mardi 13 décembre
- Le traditionnel repas de Noël à la cantine le jeudi 15 décembre



LES MATINEES D'ÉVEIL

C'est une année pleine d'entrain qui commence avec une équipe bouillonnante de 20 enfants accompagnés de leur assistante maternelle, maman, ou bien mamie.

La rentrée de nos « anciens » s'est bien passée et nous commençons une nouvelle aventure.

Nous avons un peu réorganisé l'espace et les groupes car les enfants sont en moyenne plus jeunes que d'habitude. Ils sont en recherche d'activités motrices plus que d'activités manuelles. Nous profitons donc au maximum des séances de motricité du mardi et avons « écarté » les murs de notre salle d'activité.

Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
angoulvent@laposte.net

Secrétaire :
Eléonore Bougouin
Bougouin.eleonore26@orange.fr

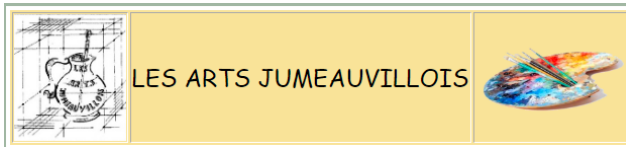
Trésorière :
Séverine Delaune
Severine.boulen@laposte.net



Vie associative



LES ARTS JUMEAUUILLOIS



Les ARTS Jumeauvillois sont repartis pour une nouvelle saison 2022/2023. La reprise de l'atelier de peinture a eu lieu après le Forum où nous avons enregistré 11 inscriptions.

Certaines personnes étant intéressées par une activité le mercredi après-midi, nous avons donc rajouté une séance de peinture ce jour de 14 H à 16 H.

Ainsi les adhérents ont la possibilité de participer à 2 séances par semaine mercredi et jeudi pour une même cotisation annuelle de 30 euros.

L'exposition de peinture des ARTS Jumeauvillois s'est bien déroulée le 15 Mai dernier, jour de la brocante de Jumeauville. Visiteurs et Organisateurs étaient contents de se retrouver après une longue période de restrictions dues aux contraintes sanitaires.

Présidente :
Monique Beslon
06 14 49 02 46

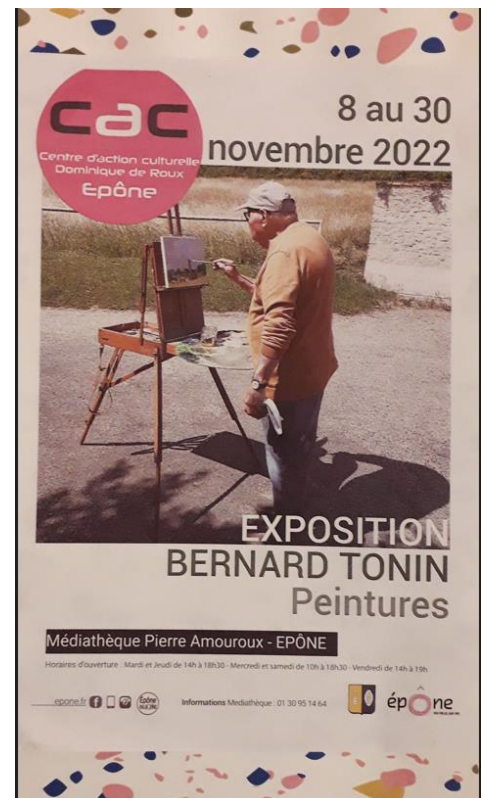
Trésorière :
Simone Giraud
01 71 48 28 25

Secrétaire :
Evelyne Drouin
01 30 93 96 85



Monsieur Bernard TONIN qui est à l'origine de la création de notre section, a présenté ses œuvres à la Médiathèque « Pierre Amouroux » d'Épône jusqu'à fin Novembre 2022.

Vous avez été nombreux, à voir et apprécier les tableaux de ce peintre jumeauvillois passionné par la peinture.





Présidente :
Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorière :
Coralie Biville
06 63 79 65 28



latelier_jumeauville



LATELIER.JUMEAUVILLE

Mail
latelierdejumeauville@gmail.com

Site internet
www.mairie-jumeauville.fr
(Jumeauville Loisirs – Atelier)

L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

Les 13 adhérentes ont fait leur rentrée début septembre. Rendez-vous chaque semaine, le mardi de 14h00 à 17h00 et/ou de 20h30 à 23h30. N'hésitez pas à venir nous voir si vous le souhaitez. Nous sommes au 1^{er} étage de la salle des fêtes.

En octobre, 2 groupes sont partis faire de jolies réalisations à la Chocolaterie Colas... très jolie et très bon !



En novembre nous avons participé à un cours d'initiation à la poterie chez Charlotte, qui vient de s'installer à Jumeauville.

Les photos de nos chefs d'œuvres au prochain bulletin...

Quelques photos de nos dernières réalisations...



Sculpture sur pierre



Happy Halloween



Carte Iris Folding



Calendrier d'Avent



Points comptés

LA BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte tous les **mercredis** (de 10 h 30 à 12 h), sauf vacances scolaires.

Vous y trouverez des romans, des bandes dessinées, des mangas, des livres pour les plus jeunes, les adolescents et les adultes.

Le tarif est de 25 € par famille ou 8 € par enfant et 15 € par adulte.



Présidente :
Elisabeth Fèvre

Trésorière :
Amélie Cholet

Trésorière Adjointe :
Stéphanie Masson

Secrétaire :
Valérie Michel

Secrétaire Adjointe :
Françoise Svensson

Mail
jhalivres@gmail.com

Contact
Elisabeth Fèvre
07 86 38 85 87

En juin, Olivier est venu nous expliquer la vie des papillons.



La bibliothèque a ouvert le 14 septembre, et nous avons commencé cette rentrée en fêtant l'anniversaire de Suzanne avec un bon gâteau....



Françoise ou Valérie viennent très régulièrement conter des histoires. Pour tous, grands et petits. Avec le Kamishibai ou des histoires qui font peur !!!!



Et pour la fin d'année, les enfants écriront leur lettre au Père Noël.

Le Café Littéraire continue de proposer de nouvelles lectures. C'est une soirée de convivialité et d'échanges qui a lieu environ tous les 3 mois. Pour y participer, il vous suffit juste d'être adhérent.

FETES ET ANIMATIONS

En ce début de saison 2022/2023, nous prévoyons notre programme.



Le premier rendez-vous a été le téléthon, qui a eu lieu les 2-3 et 4 décembre. Celui-ci avait pour thème la couleur et nous avons joué avec tout au long du week-end. Il y a eu des séances de cinéma, des lectures, des projets artistiques, sportifs et un repas haut en couleur avec de nombreuses surprises. Un boîtage a été fait pour annoncer le programme.

Nous prévoyons ensuite :

Dimanche 5 février : loto



Vendredi 17 mars : Saint Patrick

Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
Mail
angoulvent@laposte.net

Dimanche 14 mai : brocante



Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59



Dimanche 18 juin : rencontre de voitures de collection

Trésorier :
Ronan Delaune
06 64 64 74 85

Samedi 24 juin : fête de la musique
(N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez vous produire à cette occasion)



Une sortie pour les ados jumeauvillois est à l'étude, nous vous tiendrons au courant.

Nous vous rappelons que les bénévoles sont les bienvenus pour renforcer l'équipe. Nous vous attendons nombreux sur les manifestations tout au long de l'année.



Présidente :

Elisabeth Fèvre
07 86 38 85 87

Premier vice-président :

Jean-Claude Langlois

Trésorière :

Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :

Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Mail : jhalivres@gmail.com

Nous avons toujours
besoin de vous !!!
N'hésitez pas à nous
contacter soit par mail
jhalivres@gmail.com ou
par téléphone
Babeth : 07 86 38 85 87
Carina : 06 70 80 22 57
Nathalie : 06 89 56 73 59

JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Nous recherchons les photos de classe suivantes :

- Photos grimaces : 2014/2015 : PS MS GS CP CE1 CE2
- Photos grimaces : 2016/2017 : GS CP CE1 CE2 CM1 CM2
- Photos de classe : 2019/2020 : PS MS GS
- Photos de classe : 2020/2021 : GS et CE1
- Photos de classe : 2021/2022 : CP CE2 CM1 CM2

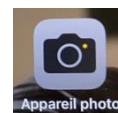
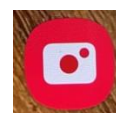
N'oubliez pas, vous pouvez nous suivre et poster vos photos si vous le souhaitez sur nos pages Facebook et Instagram. Régulièrement vous pourrez y trouver des photos anciennes, la semaine des dictons, ce qu'il se passait il y a 100 ans ce jour-là, ce mois-là, des anecdotes, des blagues parues dans des journaux de l'époque...

Grace au QR Code ci-dessous, que vous trouverez sur tous nos documents (page bulletin municipal, la lettre de JHA), vous pourrez avoir accès directement à notre page Facebook et Instagram



Comment faire ?

Avec votre Smartphone, ouvrez votre appareil photo.
Approchez-le du QR code sans prendre la photo.
Un lien va s'afficher. Cliquez sur ce dernier pour
avoir toutes les informations et photos de JHA.



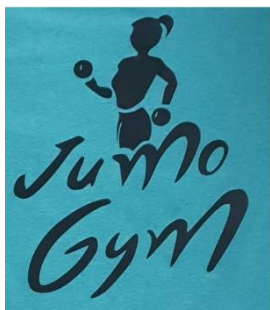


GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

Renforcement musculaire

Depuis septembre 2022 les cours de renforcement musculaire ont repris dans la salle des fêtes, tous les **lundis** de **20 h à 21 h**, avec notre éducatrice sportive Kelly.

Les adhérents sont au nombre de 15. (14 femmes et 1 homme)



Présidente :
Catherine Fialaire
06 38 43 42 33

Trésorière :
Lydie Cop
06 24 74 23 89

Secrétaire :
Christine Firmin
06.16.59.38.69

Un logo a été dessiné pour représenter notre association (merci à Magalie pour ce joli logo)

Nous avons floqué des tee-shirts bleus et blancs pour travailler l'ensemble du corps par différents exercices (ceinture abdominale, les jambes, les bras...). Les cours sont complets et variés, sous forme ludique.



Cotisation annuelle : 130 euros

PILATES

Présidente :
Laëtitia Rousseau
06.29.84.56.20

Trésorière :
Sandrine Galtié
06.71.35.69.92

Secrétaire :
Sylvie Tas
06.98.17.57.60

Pilâtes

Nous avons un nouveau professeur,

Duncan FLAMENT

Il remplace Elodie, actuellement en congé maternité.

Les cours ont lieu les lundis matin de 10h30 à 11h30 dans la salle communale.

Un nouveau créneau a été ouvert les jeudis de 19h à 20h.



TENNIS



Président :
Anthony Duval

Trésorière :
Isabelle Casanova

Trésorier Adjoint :
Laurent Cabanillas

Secrétaire :
Alexandre Robert

Secrétaire Adjoint :
Bruno Javary

Contact :

Anthony Duval
5 rue des Rosiers
06 74 19 57 92

tennis.jumeauville@gmail.com
anthonyduv@hotmail.com



TENNIS

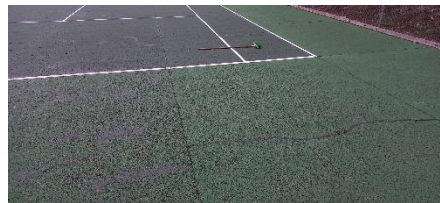


Nous avons pu enfin renouer en fin d'année avec notre traditionnel BBQ pour clôturer une belle saison 2021-2022.



Des travaux de réfection du terrain ont été réalisés cet été. Il a été démoussé en profondeur, les fissures ont été colmatées et pour finir, il a été repeint. Il est tout beau pour la nouvelle saison.

Les travaux ont été financés par la mairie et GPSEO avec une participation de la section.



Avec notre terrain revigoré, la saison 2022-2023 est lancée.

Une nouvelle fois, le forum a été un succès.

Nous comptons 80 adhérents et nous avons pu former 9 groupes qui prennent des cours en semaine et le samedi.

Encore un grand merci à notre professeur Amandine pour son implication.

Enfin, l'ensemble des membres de la section tenait à remercier Patrick Chabrilat qui après plus de 25 ans passées dans les fonctions de secrétaire, trésorier, président au sein de la section, a décidé de passer le témoin. Il laisse une section qui chaque année prend plus d'importance dans la vie sociale du village. Encore Merci Patrick.

Du nouveau matériel a été mis à disposition de notre enseignante pour aider à l'apprentissage des tous petits.



La première session de cours s'est terminée aux vacances de la Toussaint avec un goûter pour chaque groupe.



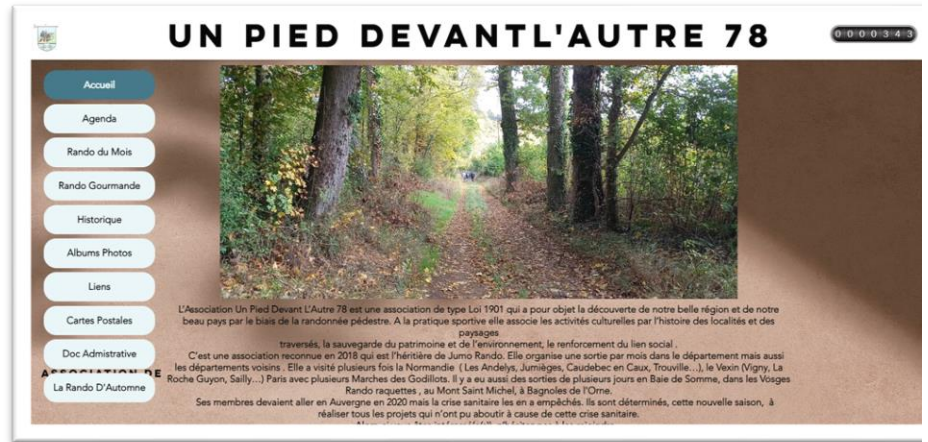
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78

La rentrée 2022 s'est bien passée.

Déjà deux randonnées effectuées ainsi que l'Assemblée générale.

Notre association compte de nouveaux adhérents.

Et un site internet pour vous donner des informations pratiques.



<https://aljojo.wixsite.com/unpied>

Un Pied Devant L'Autre 78

97 Grande Rue
78580 Jumeauville

Présidente :

Isabelle Schmitt
06 89 46 65 45

Secrétaire :

François Massy
06 11 01 37 48

Trésorier :

Stéphane Mazubert
07 49 94 22 28

jumeauville.rando@gmail.com

Calendrier des Randonnées 2022 / 2023 (page Agenda)

- 18 septembre : Rando reprise autour de JUMEAUVILLE, suivi de L'AG
- 16 octobre : Rando des Châtaignes Breuil Bois Robert
- 06 novembre : Tacoignièrès Richebourg
- 11 décembre : Dammartin en Serve
- 16 décembre : Repas de Fin d'année (Restaurant)
- 15 janvier : Bazainville et ses alentours
- 12 février : Aulnay sur Mauldre Aubergenville Bazemont
- 12 mars : Les Mesnils
- 16 avril : Onville sur Montcient
- 13 mai au 14 Mai : WEEK-END Au pied des VOLCANS
- 11 juin : Vétheuil + Bateau + Lavacourt
- 09 juillet : St Pierre en Port

Tous les circuits de randonnées ont une distance de 9 Km minimum à 15 Km environ

Des randos à la journée vous seront proposées au cours de l'année.

Pour chaque rando une page de présentation et inscription vous est proposée.



N'hésitez plus, rejoignez-nous !

**COURS DE YOGA
AVEC JUMEAUVILLE LOISIRS**



Président :
Virginie Leseigneur
leseigneurvirginie@gmail.com

Trésorière :
Lorine Duthoit
lorineduthoit@gmail.com

Contact :
Laetitia Reversat
06 47 95 20 38
lae.reve.yoga@gmail.com

Cours de Hatha yoga - Accessibles aux débutants
Le vendredi matin de 10h à 11h
dans la salle polyvalente

Cours d'essai gratuit sur inscription
au 06 47 95 20 38

PRIX : 250 € l'année

& pour être informé des ateliers
envoyez un e-mail sur : lae.reve.yoga@gmail.com

DANSE ORIENTALE

Présidente :
Serena Gustarimac

Secrétaire :
Virginie Camax
vcamax@gmail.com

Trésorière :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com

Information réservation au :
06 78 30 20 40

Danse orientale égyptienne

Sherine
06.78.30.20.40

ADULTES mardi 19h30-20h30 oriental
20h30-21h30 burlesque
(jusqu'à mi novembre)
20h30-21h30 ateliers
chorégraphiques

ENFANTS mercredi 16h-16h45 (primaires)
mercredi 16h45-17h15 (maternelles)

Cours d'essai offert
Inscription auprès de Severine 06.78.30.20.40
Voiledorientsherine@gmail.com

Spectacle le 3 juin 2023

TAI JITSU

Présidente :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com

Trésorier :
Eric Lereculey
elereculey@gmail.com

Secrétaire :
Poste vacant



TEMPO



Violon

Guitare



Batterie

Président :
Pierre-Alain Guilbert
peage92@hotmail.com

Secrétaire :
Poste vacant

Trésorier :
Laurent Galtié
laurentgaltie@yahoo.fr



Les professionnels



Ets TAILLARD
raymond.taillard@orange.fr
1 et 3 Place de la Mairie 78580 - JUMEAUVILLE
Tél. : 01 30 42 61 33
Tél. : 06 82 30 01 30

Charpente - Escalier - Menuiserie
Bois PVC Alu - Isolation intérieure - Placo plâtre



Famille Cochin
La cueillette Les volailles Les délices



LA FERME DU LOGIS
78580 JUMEAUVILLE
www.lafermedulogis.com



LES CASIERS
De La
Ferme du Lavoir

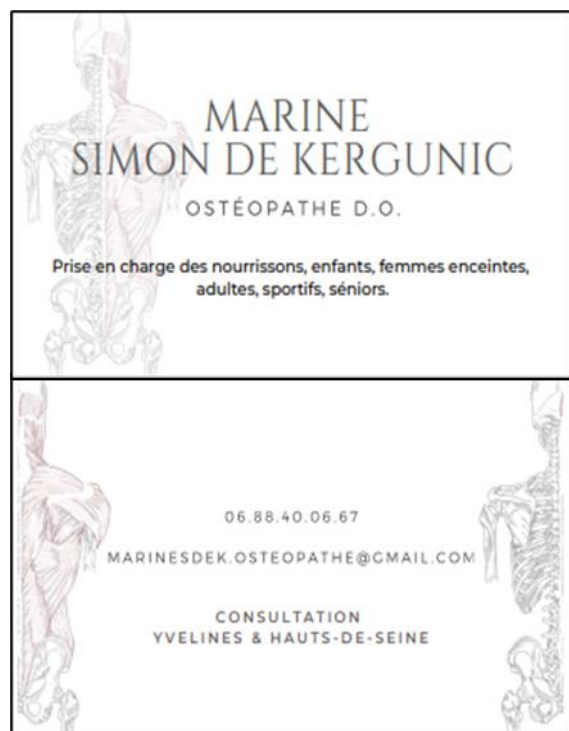
Producteur de pommes de terre et de légumes



Produits locaux de nos producteurs partenaires

Distributeurs Automatiques
7 Jours / 7
De 6h à 23h

59, Grande Rue
78580 JUMEAUVILLE



MARINE SIMON DE KERGUNIC
OSTÉOPATHE D.O.

Prise en charge des nourrissons, enfants, femmes enceintes, adultes, sportifs, séniors.

06.88.40.06.67
MARINESDEK.OSTEOPATHE@GMAIL.COM

CONSULTATION
YVELINES & HAUTS-DE-SEINE



www.mariage-animations.fr
www.location-cabine-photos.com
www.borne-magic-miroir.com



Piwix
Agence événementielle

Christophe LANGLET
Directeur de projets

07.82.26.93.00 / 06.51.42.07.62
c.langlet@piwix.fr

2, Clos des vergers 78580 Jumeauville

www.piwix.fr
www.teambuilding-sportif.fr
www.spectacles-noel-enfants.fr

studio design
Bien plus que des cuisinistes

CUISINES PAZERY
DEPUIS 1997

WWW.STUDIODESIGN-CUISINE.FR

Les Experts Meubles Pazery

S'inspirer
Decorer
Créer
Se détendre
Visiter

LE MAG DÉCO
Mobiliers et inspirations

DISPONIBLE SEULEMENT EN MAGAZIN

Salons Meubles Literies Décoration

SAS MEUBLES PAZERY
47, rue Porte-aux-Saints - Centre ville - MANTES-LA-JOLIE
www.pazery-vautier.com
01 34 77 00 25
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...
Location de sonorisation et jeux de lumières

Pour animer votre soirée,
Loc' Family Music vous propose la location du DJ Virtuel

Loc' Family Music
199€

Formule complète Week-end :
DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à fumée Hurricane + micro + enceintes amplifiées RCF 700W

Vous voulez assister à une démo ?
Téléphonez au 06 89 56 73 59
ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com

**Serrurerie
Metallerie
Volets
Roulants**

Cretté Laurent
06.74.79.32.48 / 07.86.27.20.21
Bureau : 01.30.42.37.51
Fax : 01.34.97.08.89

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville

Mail : contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com
Web : serrureriemetallerievoletsroulants.com

Lelaidier & Co
RAVALEMENT - ISOLATION - PEINTURE

Guillaume LELAIDIER
06 88 70 02 36
guillaume@lelaidier.fr
www.lelaidier.fr

04 AVENUE DE PARIS - 78440 GARGENVILLE
Tel : 01.30.42.79.91 - Fax : 01.30.42.79.51

Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS En cas de panne 24h/24h et 7j/7j Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78 09.70.83.19.70 09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Service assainissement GPS&O	01.30.33.90.09 <i>En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif</i>
SEFO	Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) : 01 39 70 20 00 Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00 (fuite, manque d'eau, affaissement, ...) Création branchement d'eau : exclusivité SEFO, demande de devis au 01 39 70 20 00 Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Aide aux victimes	08.84.23.46.37

	N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h
Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23 Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Administrations	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF	0.820.257.810 1 Rue de la Fontaine 78200 Mantes la jolie
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Epône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	Prendre contact en mairie
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Epône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas Contact : s.primas@senat.fr Sa permanence d'accueil des administrés : Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41 Sur rendez-vous le mardi matin	Député de la 9 ^{ème} circonscription Monsieur Bruno MILLIENNE Mail : bruno.millienne@assemblee-nationale.fr
Conseillers départementaux Josette JEAN Patrick STEFANINI	Conseiller régional Vincent POIRET

Bien vivre dans notre village



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 GRANDE RUE



01 30 42 61 29



01 30 42 34 77

mairie.jumeauville@wanadoo.fr

Site internet : mairie-jumeauville.fr